

Marie-Neige au pays de l'injustice

<http://ripostelaique.com/jai-vu-une-pietre-image-de-la-justice-de-mon-pays-au-proces-de-marie-neige-sardin.html#.TxFtmxXBYSc.email>

Bravo à l'auteur de l'article, et courage à Marie-Neige qui ne doit surtout pas renoncer se battre... Je sais de quoi je parle. Je viens moi-même d'être déboutée en appel dans un procès intenté au TGI contre une chaîne télé publique et une maison de productions qui avaient diffusé en 2008 un « documentaire » scandaleux (en fait un film de propagande et une apologie du terrorisme) sur quatre poseuses de bombes du FLN, dont l'une est ma tortionnaire puisque j'ai été mutilée à l'âge de 10 ans dans l'attentat qu'elle a commis en 1956 Alger (3 morts, 60 blessés – surtout des enfants comme moi).

De plus, j'ai été condamnée à leur payer des dommages et intérêts : 1000 euros à la chaîne publique, et 1000 euros à la maison de productions = 2000 euros + les frais d'avocats évidemment...

En dehors de l'injustice fondamentale de ce jugement inique, ça fait très lourd pour moi, qui ne vis que de ma pension d'invalidité...

Par ailleurs, nous avons nous aussi eu l'impression que les juges – en appel – n'avaient pas ou peu regardé le film incriminé, et ne connaissaient pratiquement pas le dossier. Il semble donc qu'il y ait système...

Vive la France !

Si les gens se mettaient à parler et à se révolter enfin, je suis sûre qu'on découvrirait bien d'autres cas semblables au mien, ou celui de Marie-Neige ! C'est pourquoi il ne faut

pas renoncer.

Solidairement à Marie-Neige, et à ceux qui la soutiennent.

Nicole Guiraud

Victime de l'attentat la bombe du Milk Bar (1956 Alger)